



Mont-Tremblant permet l'événement vente-trottoir!

(*Mont-Tremblant, le 5 juillet 2019*) – Par voie de résolution, le Conseil municipal autorise du 21 juillet au 3 août la tenue d'une activité vente-trottoir pour ses commerçants et commerçantes où ils pourront tenir un étalage extérieur devant leur commerce pour la vente de leurs produits.

« La période estivale est un moment important pour nos commerçants et commerçantes qui, habituellement, participent à l'événement Mont-Tremblant en Fête par la tenue d'une vente-trottoir, ce qui crée une belle animation au cœur du centre-ville. Afin de ne pas les pénaliser à cause de l'annulation de Mont-Tremblant en Fête pour cette année, le Conseil a décidé de leur permettre l'événement vente-trottoir du 21 juillet au 3 août », a annoncé le maire Luc Brisebois.

Annulation de Mont-Tremblant en fête par le promoteur de l'événement

Rappelons que le promoteur de Mont-Tremblant en fête a décidé, malheureusement, de ne pas tenir l'événement cette année. Le souci pour ce dernier était que l'entreprise avec laquelle il faisait la location de manèges n'était pas disponible selon les dates habituelles, soit du 20 au 28 juillet. Le promoteur a tenté de changer de dates, mais l'entreprise de location de manèges n'était disponible qu'aux mêmes dates que le Festi Jazz. Cependant, la proximité des manèges et de la scène du Festi Jazz sur la rue Charbonneau était impossible à cause du bruit des manèges qui serait entré en compétition avec les artistes sur scène.

Quand la Ville a été saisie du problème, elle s'est assise avec le promoteur afin de l'aider à trouver des solutions, notamment pour trouver d'autres lieux pour installer les manèges afin que l'événement puisse avoir lieu, élément important pour la Ville. Le stationnement du Super C et l'îlot sportif Erik Guay ont été proposés. D'ailleurs, ce dernier représentait un fort potentiel pour le promoteur de l'événement où il aurait pu créer plusieurs activités et animation grâce à la présence des plateaux sportifs : Complexe aquatique Mont-Tremblant, le nouveau parc de planche à roulettes, les pistes à vagues [*pump track*], les terrains de tennis et le terrain à surface synthétique de l'école secondaire. Selon la Ville, l'achalandage aurait été le même qu'au centre-ville, d'autant plus avec le transport en commun gratuit qui favorise la mobilité de tout un chacun. Cependant, l'entreprise de location de manèges n'a pas accepté les propositions.

La Ville de Mont-Tremblant désire, tout comme sa population, que l'événement Mont-Tremblant en fête se perpétue dans le temps. C'est pourquoi elle s'assoira dès septembre 2019 avec le promoteur de l'événement afin de remettre en piste cette tradition qui est chère aux yeux des résidents et résidentes. « Pour les membres du conseil municipal, l'événement Mont-Tremblant en fête est important, il fait partie du folklore des activités estivales », a souligné Monsieur Brisebois.